

LA PECHE DU SAUMON ET DE LA TRUITE DE MER EN FRANCE EN 2016

VOLET 1

Les déclarations de captures de saumon atlantique en 2016

Les captures totales en 2016 sont estimées à 2197 saumons dont 2017 poissons pris à la ligne. Elles sont supérieures à la moyenne observée ces dix dernières années (+14%) et presque identiques aux captures observées il y a dix ans, en 2006 (2179). Une augmentation des captures est à noter en Normandie (+22%), dans le Sud-ouest (+42%) et surtout en Artois-Picardie (+100%) par rapport à la moyenne des dix dernières années. Elles restent stables en Bretagne (+1%).

Le TAC global national (chapitre 4) a atteint 32% en 2016 soit presque 10 points de moins qu'en 2015 (43%). Une différence qui concerne notamment le TAC saumon de printemps qui a été consommé à 67% alors qu'il l'a été de 114% en 2015. Neuf fermetures anticipées pour atteinte d'un TAC sont survenues en 2016 dont deux fermetures du TAC global sur l'Arques et le Couesnon. L'Ellé a été fermée prématurément, non pour atteinte d'un TAC mais pour mauvaises conditions hydrologiques

Tableau 1: Captures de saumons en 2016 par cours d'eau et par âge de mer et moyenne des 10 dernières années (Mdda)

Région/Cours d'eau	PHM	1HM	Total et tendance	Mdda
CANCHE	0	10	↑ 10	5
AUTHIE	0	9	↑ 9	5
ARTOIS PICARDIE	0	19	↑ 19	10
BRESLE	2	3	↓ 5	23
ARQUES	3	9	↓ 12	23
HAUTE NORMANDIE	5	12	↓ 17	46
VALMONT	0	0	↓ 0	1
TOUQUES	2	3	↑ 5	2
ORNE	0	1	↓ 1	2
VIRE	2	1	↑ 3	2
SAIRE	0	2	↓ 2	10
SIENNE	31	35	→ 66	63
SEE SELUNE	115	432	↓ 547	400
BASSE NORMANDIE	150	474	↓ 624	480
NORMANDIE	155	486	↓ 641	526
COUESNON	16	78	↑ 94	41
GOUET	2	0	↑ 2	1
LEFF	4	4	↓ 8	13
TRIEUX	28	70	↑ 98	48
JAUDY	3	7	→ 10	11
LEGUER	50	36	↓ 86	117
DOURON	8	44	↑ 52	23
QUEFFLEUTH	0	0	↓ 0	6
PENZE	14	39	↓ 53	41
ABER-ILDUT	4	7	↓ 11	9
ABER-BENOIT	0	2	↑ 2	1
ABER-WRACH	2	6	↓ 8	7
ELORN	31	40	→ 71	67
RIVIERE DAOULAS	2	2	↓ 4	7
AULNE	15	10	↓ 25	65
BRETAGNE NORD	179	345	↓ 524	463
GOYEN	12	57	↓ 69	51
ODET + AFFL	23	60	↓ 83	61
BELON	0	0	↓ 0	0
AVEN	18	21	↓ 39	51
ELLE + AFFL	81	100	↓ 181	236
SCORFF	10	33	↓ 43	56
BLAVET	31	57	↓ 88	101
KERGROIX	0	1	→ 1	1
BRETAGNE SUD	175	329	→ 504	557
BRETAGNE	354	674	→ 1028	1020
GAVE OLORON	283	8	↓ 291	203
GAVE MAULEON	28	2	↓ 30	21
NIVE	8	0	↓ 8	7
ADOUR	0	0	↓ 0	0
NIVELLE	0	0	↓ 0	1
ADOUR GAVES	319	10	↓ 329	232
TOTAL A LA LIGNE	828	1189	↓ 2017	1788
Captures pros en Adour-Gaves (zone fluviale)	161	19	↓ 180	138
TOTAL PROS	161	19	↓ 180	138
SAISON 2016	989	1208	↓ 2197	1926

1. Les captures de saumon en 2016

Les estimations de captures de saumons en zone fluviale sont représentées par cours d'eau et par âge marin (tableau 1 ; figure 1). 1HM signifie un hiver marin soit un castillon et PHM signifie plusieurs hivers marins soit un saumon de printemps. La moyenne des 10 dernières années (Mdda) figure en dernière colonne. L'évolution des données par rapport à la Mdda est représentée par les flèches :

- ↑ Forte progression (sup. à +50%)
- ↓ Forte diminution (inf. à -50%)
- ↗ Légère progression (de +10% à +50%)
- ↘ Légère diminution (de -10% à -50%)
- Stable (de -10% à +10%)

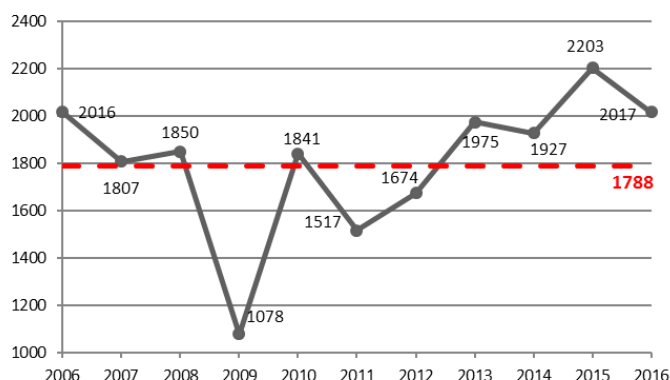


Figure 1 : Evolution des effectifs estimés de captures à la ligne ces 10 dernières années (Moyenne des 10 dernières années en pointillé rouge)

2. Proportion des saumons de printemps et des castillons

D'après les lectures d'écaillés, la proportion de castillons et de saumons de printemps dans les captures en zone fluviale varie de manière importante d'une année sur l'autre (de 33% à 61% de castillons) (figure 2).

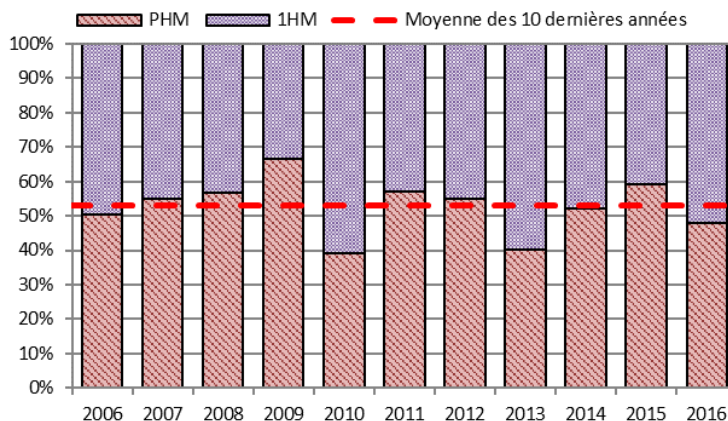


Figure 2 : Proportion des saumons de printemps et des castillons dans les captures annuelles estimées en zone fluviale

VOLET 1

3. Caractéristiques biométriques

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de saumon atlantique (tableau 2).

Tableau 2 : Synthèse des tailles et poids moyens des saumons déclarés en 2016 par âge marin

	2016		Mdda		Record sur le Gave d'Oloron en mai
	PHM	1HM	PHM	1HM	
Taille moyenne (en mm)	→ 777	→ 595	767	619	1070
Poids moyen (en g)	→ 4531	👉 1826	4337	2086	10 400

4. Consommation des Totaux Autorisés de Captures (TAC) pour la saison 2016

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons (depuis 1996) et du bassin Seine Normandie (depuis 1998 pour la Basse-Normandie et 2010 pour la Haute-Normandie) ont adopté un mode de gestion de pêche des saumons basé sur un Total Autorisé de Captures (TAC). Ce TAC, défini par bassin, est calculé sur la base de surface d'habitats favorables à la croissance des juvéniles de saumons ou tacons et la capacité d'accueil de ces mêmes habitats. Il est fixé de façon à préserver, en fin de saison de pêche, un contingent de géniteurs suffisant (cible d'échappement) pour garantir à long terme le renouvellement optimal des populations.

Depuis 2000, des TAC spécifiques de saumons de printemps par bassin ont été institués afin de modérer les prélèvements sur cette frange sensible de la population de saumons en déclin.

La figure suivante illustre la consommation des TAC révisés (de saumons de printemps ou PHM et globaux) en fin de saison de pêche et les fermetures anticipées de pêche.

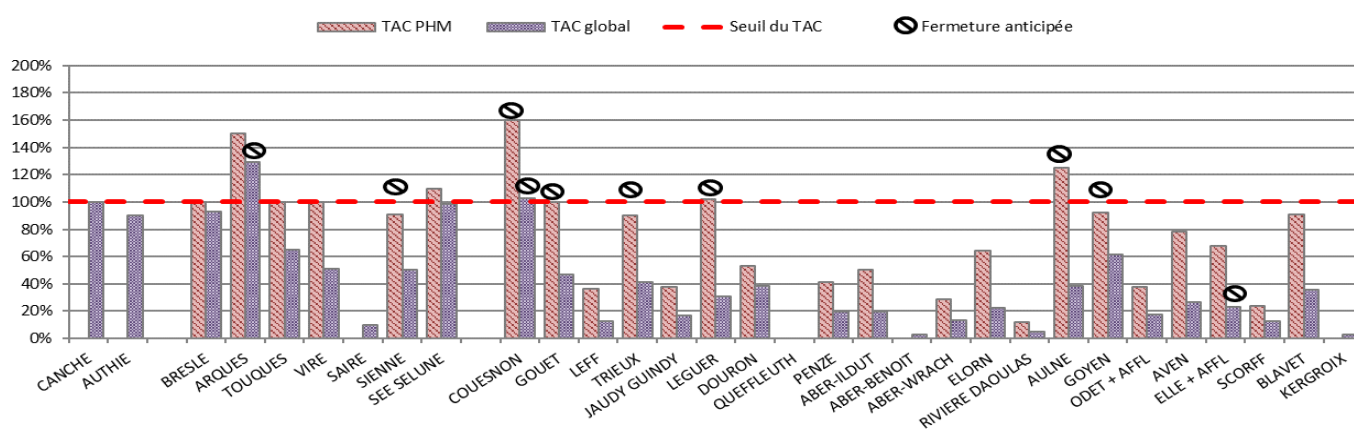


Figure 3 : Consommation des TAC des rivières de Bretagne et de Normandie en 2016

5. La saison au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1995, apporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des saumons (tableau 3).

Tableau 3 : Synthèse des données issues des carnets de pêche recueillis en 2016

	2016 et tendance	Mdda
Nombre de carnets exploitables	👉 83	70
Effort		
Nombre total de sorties	👉 2430	1908
Nombre moyen de sorties par pêcheur	→ 29	29
Durée moyenne d'une sortie (heures)	👉 3,8	4,2
Effort moyen par pêcheur (heures)	👉 110	126
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	→ 104	98
Nombre moyen de captures par pêcheur	👉 1,3	1,5
Nombre maximal de captures par pêcheur	👉 11	10
Nombre maximal de captures par sortie	👉 2	1,8
% de bredouilles	👉 49%	37%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	→ 94	89
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	👉 151	137
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	👉 45	77

VOLET 2

Les déclarations de captures de truite de mer en 2016

302 captures de truite de mer ont été déclarées en 2016. Les déclarations restent plus faibles que la moyenne observée ces dix dernières années (-19%). Les chiffres sont stables en Artois-Picardie (+8%/Mdda) mais d'une manière générale, une baisse est toujours observée sur les autres régions.

Les déclarations de captures pour les pêcheurs professionnels sur le bassin de l'Adour sont en forte progression.

Tableau 4 : Captures déclarées de truite de mer en 2016

Région Cours d'eau	Captures déclarées	Mdda
SLACK	↑ 12	7
CANCHE	→ 32	29
AUTHIE	↓ 25	31
ARTOIS PICARDIE	→ 69	64
BRESLE	↓ 17	30
ARQUES	↓ 45	67
DURDENT	↓ 4	10
VALMONT	↓ 6	17
SEINE	↓ 1	2
ANDELLE	↑ 4	2
RISLE	↓ 1	4
HAUTE NORMANDIE	↓ 78	130
TOUQUES	↓ 73	127
ORNE	↓ 1	2
SELUNE	↓ 1	3
BASSE NORMANDIE	↓ 75	136
SEINE NORMANDIE	↓ 153	266
Autres régions (Bretagne, Adour Gaves)	↓ 30	41
Total pros	↑ 50	15
SAISON 2016	↓ 302	386

Face à la faible participation de ces dernières années, le taux d'échantillonnage est faible et affecte la précision des résultats exposés ci-après.

L'amélioration de la participation des pêcheurs de truite de mer est essentielle pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.

6. Les déclarations de captures de truite de mer en 2016

Le suivi des captures de truite de mer a été instauré en 1992 dans un premier temps sur les cours d'eau des régions Normandie et Artois Picardie, où cette espèce est particulièrement bien implantée. A compter de 1996, ce suivi s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique (Tableau 4 ; figure 4).

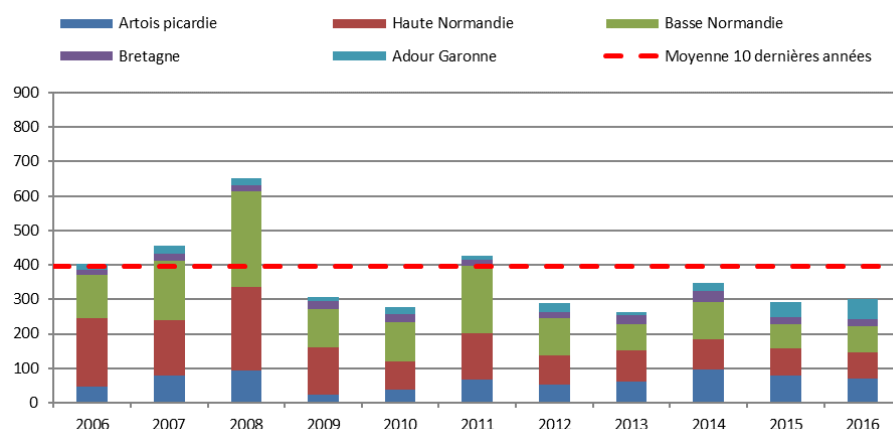


Figure 4 : Distribution du nombre de déclarations de captures par région ces 10 dernières années

7. L'histoire par les écailles

Riche en enseignements, la lecture des écailles permet de connaître les histoires de vie des truites déclarées, dont le nombre de fraies, leur âge de rivière et leur âge de mer (Figure 5).

Le premier chiffre représente l'âge de rivière, et les chiffres romains le nombre d'hivers passés depuis son départ en mer. Le + correspond à la reprise de croissance après le dernier hiver. L'axe horizontal indique les années de naissances.

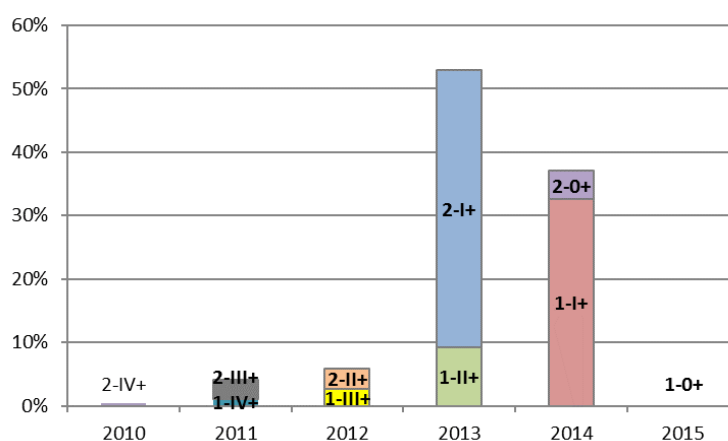


Figure 5 : Répartition des âges des truites de mer déclarées en 2016

VOLET 2

Tableau 5 : Synthèse des tailles et poids moyens des truites de mer déclarées en 2016

8. Caractéristiques biométriques

Les caractéristiques biométriques des poissons (taille, poids) sont des indicateurs de l'évolution des populations de truite de mer (Tableau 5).

	2016	Mdda	Record sur l'Arques
Taille moyenne (en mm)	→ 565	565	840
Poids moyen (en g)	→ 2311	2293	8 480

9. La saison au travers des carnets de pêche

Le suivi des carnets de pêche individuels, effectué depuis 1992, apporte des informations et des enseignements précieux sur l'activité de la pêche des truites de mer (Tableau 6).

Tableau 6 : Synthèse de données issues des carnets de pêche recueillis en 2016 pour la truite de mer

	2016 et tendance	Mdda
Nombre de carnets exploitables	→ 30	28
Effort		
Nombre total de sorties	→ 729	803
Nombre moyen de sorties par pêcheur	↘ 24	29
Durée moyenne d'une sortie (heures)	↘ 2,9	2,6
Effort moyen par pêcheur (heures)	→ 72	74
Captures par unité d'effort		
Nombre total de captures	↘ 58	114
Nombre moyen de captures par pêcheur	↘ 1,9	4,1
Nombre maximal de captures par pêcheur	↘ 8	22,3
Nombre maximal de captures par sortie	↘ 2	3,7
% de bredouilles	↘ 40%	30%
Nb moyen d'heures par capture		
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (ensemble de la saison)	↑ 39	19
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (mars à mai)	↘ 39	63
Nombre moyen d'heures pour 1 capture (juin à octobre)	↑ 39	18

VOLET 3

Les pêcheurs en 2016

Le nombre de Cotisations pour la Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA) 'migrateurs' est en légère hausse par rapport à 2015 mais de manière générale, les ventes restent inférieures de 6% par rapport à la moyenne des dix dernières années.

Les prescriptions particulières liées à la pratique de la pêche du saumon en zone fluviale obligent les pêcheurs à déclarer leurs captures depuis 1987. Le suivi des captures de truite de mer, basé sur des déclarations volontaires, est quant à lui instauré depuis 1992. Depuis 2000, les cotisations spécifiques « saumon » et « truite de mer » sont regroupées en une Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques migrateurs (CPMA migrateurs) (Tableau 7 ; figure 6).

Tableau 7 : Nombres de CPMA en 2016 par grands bassins hydrographiques (source : FNPF)

Grands bassins	2016	Mdda
Artois-Picardie	↘ 353	393
Seine-Normandie	→ 1349	1482
Loire-Bretagne	→ 1528	1641
Adour-Garonne	→ 957	923
Total	→ 4187	4441

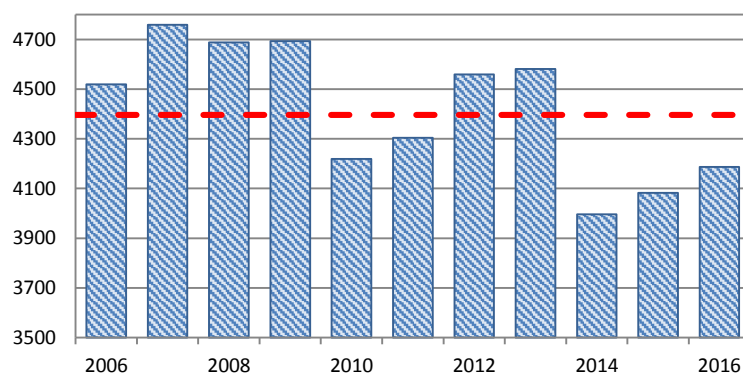


Figure 6 : Evolution du nombre de CPMA migrateurs en France ces 10 dernières années (en pointillé, la moyenne des 10 dernières années)